

L'ETE SERA CHAUD, MAIS PAS AUTANT QUE LA RENTREE ! Retraites : avec la FSU, le SNESUP exige le retrait de la réforme

Le gouvernement, pour rassurer les marchés, associe désormais ouvertement la réforme des retraites à son plan d'austérité (100 Md€ d'ici 2013) et à la réduction des déficits publics. L'annonce de la suppression de 100 000 emplois en trois ans dans la fonction publique montre l'ampleur de l'agression contre les salariés, au détriment de l'intérêt général. A l'ouverture du simulacre de négociations salariales de la Fonction Publique, le ministre du travail n'a pas démenti la remise en cause de l'augmentation du point d'indice jusqu'en 2013. Conjuguée à la hausse annoncée du prélèvement au titre de la pension civile (+3 %), le gouvernement enclencherait ainsi une baisse sans précédent des salaires nets des fonctionnaires et de leur pouvoir d'achat, déjà fortement entamé depuis 20 ans.

Retraites : amplifions la mobilisation !

Le SNESUP invite les syndiqués à informer leurs collègues sur les dangers spécifiques que la réforme fait courir aux universitaires. Outre la perte salariale programmée d'une centaine d'euros mensuels due à la hausse de la retenue pension civile, l'augmentation du nombre d'annuités requises et le passage de l'âge de non-décote de 65 à 67 ans vont entraîner une baisse considérable des pensions, encore accentuée pour les universitaires par l'âge tardif d'entrée dans leur profession. De plus, la réduction du nombre de fonctionnaires dans le cadre de la RGPP prive les jeunes d'emplois potentiels et prépare de nouvelles attaques.

L'ampleur des cortèges du 24 juin contre la réforme gouvernementale, la variété des professions présentes, la diversité d'âge des manifestants, leur colère et leur exaspération perceptibles, etc. marquent une modification du rapport de force contre le gouvernement dans la lutte en défense d'un système solidaire de retraite. La vacuité des diversions élyséennes lancées dans la presse n'a leurré personne. La population a su déjouer les manœuvres dilatoires du pouvoir et donner au président de la République un sévère avertissement.

Une autre réforme est possible !

Au gouvernement qui développe sa propagande aux frais du contribuable autour de l'alarmisme mensonger de la démographie, nous répondons que :

- un autre type de développement, une autre répartition des richesses seraient entre autres rendus possibles par la remise en cause d'une politique qui réduit les rentrées fiscales (au profit d'une minorité de privilégiés, des entreprises du CAC40 et finalement de la spéculation);
- un recul significatif du chômage, en particulier par l'embauche massive de jeunes dans un secteur industriel soucieux de l'environnement, contribuerait grandement au financement des caisses de retraites du privé ;
- la reprise du recrutement dans la fonction publique aurait un effet puissamment anti-récessif.

Nous proposons plus spécifiquement :

- le maintien du droit à la retraite dès 60 ans pour tous sans décote;
- le retour aux 37,5 annuités pour le taux plein ;
- l'indexation des pensions sur les salaires eux même indexés sur les prix
- la prise en compte des années de précarité et de vacations dans le calcul des annuités ;
- la prise en compte des années d'étude, de thèse et de travail à l'étranger dans le calcul des annuités ;
- le maintien des droits acquis pour les parents – et particulièrement les mères - de trois enfants et l'extension aux fonctionnaires de la bonification de deux ans par enfant existant dans le privé.

Devant le mépris affiché par un premier ministre campant sur ses positions, le SNESUP appelle à amplifier la riposte dès maintenant et à la rentrée. Il invite les universitaires à participer localement aux actions de la FSU et/ou des collectifs unitaires constitués autour de l'appel ATTAC-Copernic (débat publics, « Lundis au soleil », interventions lors des festivals, etc.). En particulier, deux dates d'actions doivent dès maintenant être mises en perspective :

- le mardi 13 juillet, date d'examen du projet de loi au conseil des ministres ;
- début septembre, au moment de la présentation du texte de loi au Parlement, première journée de grève et de manifestations pour laquelle la FSU est mandatée.

C'est une action prolongée et déterminée qui seule peut obtenir le retrait du projet de loi.